



# **DEMOCRATIE PARTICIPATIVE**

## **COMPTE RENDU de l'Atelier Citoyen sur le PADD du 25 MARS 2015**

1

### **Animateurs du groupe :**

M. José MORALES et Mme Muriel HENRY Adjoints au Maire, Mme Valérie BAREK Responsable du Service Urbanisme, M. Sylvain CAMOIN Chargé de Mission Aménagement-Environnement, Mme Henia BAHRI du Cabinet Provence Urba Conseil.

Mme BAHRI présente le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

### **Les principales orientations du PADD**

- Penser un développement urbain maîtrisé et durable en s'appuyant sur les équipements existants et programmés (maîtriser l'habitat,...). Redynamiser les commerces de proximité, améliorer le cadre urbain.
- Préserver et valoriser l'identité villageoise en améliorant et en renforçant les équipements (voie Valdonne, transports en commun,...).
- Redynamiser l'activité économique en préservant l'activité agricole et en confortant les espaces verts et les espaces boisés (requalification de la zone d'activité, protection et valorisation des espaces agricoles).

Mme BAHRI précise que les documents présentés à l'appui de ses explications sont provisoires. Ils répondent à l'orientation que la municipalité souhaite quant à l'aménagement de son territoire. Ils sont issus de la réflexion du diagnostic sur le développement du territoire avec la prise en compte des contraintes liées aux Plans de Prévention des Risques (PPR) et aux servitudes d'utilité publique.

Mme HENRY explique que le PADD est la clé de voute du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le but de la réunion est de mener une réflexion dans l'intérêt général et qu'il est proposé de réfléchir collectivement à des orientations d'aménagements sur trois zones du village que sont :

- Le boulevard de la Gare
- Le Vieux Bouilladisse
- Le terrain Meger





# **DEMOCRATIE PARTICIPATIVE**

Monsieur MORALES ajoute qu'il faut réfléchir à ce que sera LA BOUILLADISSE dans 20 ans.

Le SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) a été approuvé fin 2013 par l'AGGLO. Il fallait attendre les grands projets que sont la voie de Valdonne et l'échangeur de Belcodène avant de prévoir les aménagements.

Le projet Val Tram est à l'étude, et pour sa part, Escota a engagé des études sur Belcodène.

Le zonage n'a pas encore été établi mais de grandes orientations d'aménagement du territoire sont prévues (grands secteurs à enjeu).

Le diagnostic qui a été présenté le 29 septembre 2014 a fait apparaître que 60% du territoire sont non constructibles et vont devoir le rester pour protéger le territoire.

Avec le nouveau PLU, des terrains ne seront plus constructibles s'ils ne sont pas raccordés aux réseaux.

Trois groupes de travail se sont formés et les vingt-cinq participants ont travaillé sur les trois zones.

## **RESTITUTION DES PROPOSITIONS DES TROIS GROUPES DE TRAVAIL**

### **Le Vieux Bouilladisse - RAPPORTEUR : M. Henri GORLIER**

- Faire un parking souterrain.
- Prévoir un parking pour le co-voiturage.
- Ouvrir le quartier sur le chemin de Blaise
- Le quartier des Loches est divisé en deux car séparé par le chemin de Blaise : profiter de cette composition géographique pour favoriser un aménagement pavillonnaire (lotissement) d'un côté, implanter des logements sociaux et un groupe scolaire (crèche, école) de l'autre.
- Relier les habitations au tout à l'égout.
- Penser à l'énergie solaire pour le développement durable.
- Envisager des commerces à proximité du terminus du Val Tram.
- Elargir le pont de la voie ferrée et la route de Valdonne, aménager un rond-point.
- Construire un jardin d'enfants.
- Repenser le déplacement et le mode de circulation Magne, Vieux Bouilladisse, Blaise.





# **DEMOCRATIE PARTICIPATIVE**

## **Avenue de la Gare - RAPPORTEUR : M. Michel PRATO**

- Faire des commerces, des parkings, des logements.
- Valoriser la maison du Chat et l'ancienne gare pour développer un lieu de rencontres, d'expositions, de centre de vie.
- Développer le marché (halles).
- Ne pas déplacer les tennis et le boulodrome.
- Développer les parkings auto-vélo avec la venue du Val Tram.
- Améliorer avec des jeux périscolaires, la zone occupée par la cantine actuelle en bordure du Val Tram.
- Repenser un ensemble cantine espace périscolaire.
- Aménager l'arrivée du Val Tram ainsi que le terrain qui se trouve devant les deux cours de tennis.

3

## **Terrain MEGER - RAPPORTEURS : Mme Roselyne GORLIER et M. François FIORE**

- Matérialiser une liaison piétonne avec le village.
- Faire une zone d'activité économique avec une pépinière d'entreprises.
- Développer l'habitat avec des logements mixtes, social, locatif, etc.
- Avec l'augmentation de la circulation, aménager un rond-point et faire une déviation par la Pomme.
- Requalifier l'entrée de la ville.
- Une école serait la bienvenue.

Le prochain rendez-vous de l'atelier aura lieu au mois de mai 2015 pour permettre de finaliser le PADD en juin avec un débat au Conseil Municipal et terminer la concertation publique du PLU d'ici la fin de l'année.

Les personnes présentes demandent que les cartes présentées au cours de la réunion par Mme BAHRI soient visibles sur le site de la Mairie.

**Fin de la rencontre à 20h15**

**José MORALES,  
Adjoint au Maire**

**Muriel HENRY,  
Adjointe au Maire**

